

# Rétrospective des temps préparatoires et des rencontres

11 septembre 2020

## Conférence des Maires

- Présentation de l'outil SCoT, de l'actualité du SCoT et de la modification simplifiée au titre de la loi ELAN

20 octobre 2020

## Conférence des Maires

- Lancement politique de la modification simplifiée
- Ateliers de définition « à priori » (avant études préalables) des concepts de la loi « Littoral » : « agglomérations », « villages », « secteurs déjà urbanisés » et « espaces d'urbanisation diffuse ».

26 Novembre 2020

## Première rencontre des acteurs locaux

- Présentation générale de l'outil SCoT, de son actualité et de la nature de la modification simplifiée.

10 décembre 2020

## Conférence des Maires

- Présentation des premiers éléments de diagnostic en application de la loi et 1<sup>ère</sup> confrontation avec les critères définis « à priori » le 20 octobre 2020 pour identifier les « agglomérations », « villages », « secteurs déjà urbanisés ».

Décembre 2020

## Réunions des adjoints à l'urbanisme

- Ateliers de travail pour la définition des concepts de la loi « Littoral ».

12 Janvier 2021

## Seconde rencontre des acteurs locaux

- Ateliers de définition « à priori » des concepts de la loi « Littoral » : « agglomérations », « villages », « secteurs déjà urbanisés » et « espaces d'urbanisation diffuse ».

Janvier – février 2021

- Échanges avec les communes sur le diagnostic des secteurs urbanisés du territoire du Pays d'Auray (émergence des caractéristiques, morphologies urbaines généralement constatée, etc.)

09 mars 2021

## Conférence des Maires

- Validations des principes de réécriture du SCoT

30 Mars 2021

## Commission des adjoints à l'urbanisme

- Présentation des principes de réécriture retenus par la Conférence des Maires

---

<sup>1</sup> Loi n° 2018-1021 du 23 novembre 2018 portant évolution du logement, de l'aménagement et du numérique